

La lettre du SNUipp Isère

Vendredi 30 janvier 2009

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **RASED : toujours et encore moins en Isère !**
- **Retrait d'emploi de directeur : solidarité avec Jean Yves Le Gall : signez et renvoyez la pétition avant la CAPD de mardi**
<http://38.snuipp.fr/spip.php?article612>

- **Fête des vœux, renvoyez nous les cartes avant jeudi 5 février**

■ **RASED : toujours et encore moins en Isère !**

La suppression de 3000 postes de RASED a été annoncée lors de la présentation du budget 2009.

Depuis, les enseignants, les parents et les élus se sont fortement mobilisés en particulier sur ce sujet (voir l'ensemble de notre presse).

Le ministre a donc dû annoncer publiquement qu'il réduisait de 3000 à 1500 les postes supprimés dans les RASED pour l'année prochaine. Il s'est engagé, dans le cadre des négociations préalable à la grève du 29 janvier à ce que ces 1500 postes « récupérés » demeurent des postes spécialisés étiquetés RASED. Et de fait, dans certaines académies, c'est ce qui se met en place.

C'est en se référant aux déclarations et courriers du ministre que nous avons rencontré l'Inspectrice d'académie à plusieurs reprises pour comprendre la manière dont elle entendait les appliquer dans notre département.

Nous avons donc, lors de l'audience intersyndicale du 22 janvier puis le 23 lors des négociations préalables à la grève du 29, exposé l'ensemble de nos positions :

- Les besoins auxquels répondent les réseaux d'aide et notre opposition à la suppression des postes du RASED.
- La prise en compte par notre inspection académique des promesses récentes et publiques du ministre de l'éducation nationale : seule la moitié des personnels prévus initialement devraient être « sédentarisés » sur des postes spécialisés étiquetés RASED limités à une ou deux écoles, obligation du volontariat pour les spécialisés.
- La demande de critères précis, clairs et transparents pour le choix des postes qui viendraient à être fermés, des personnels désignés, et des lieux d'implantation des postes « sédentarisés ».
- Le refus que soient fermés de facto les postes gelés de G ou ceux de E où sont actuellement en poste des personnels non spécialisés à titre provisoire.
- Le refus de voir confondre les postes de co-enseignants déjà existants avec des postes spécialisés et/ou refus de voir supprimer ces postes qui ont été créés suite à de vrais besoins
- L'information complète et collective de la part de l'IA envers les collègues du RASED et la possibilité de participer au mouvement avec des points de bonification pour mesure de carte scolaire et une priorité pour certains postes « ciblés »

L'Inspectrice d'Académie, sans vouloir se prononcer sur le nombre de postes et de collègues concernés nous a informé que l'ensemble des collègues faisant fonction et nommés à titre provisoire devra participer au mouvement et ce, sans aucune bonification.

Pour les autres, en même temps que la carte des circonscriptions était redessinée dans le département celle de l'implantation des RASED a été revue afin, nous a-t-il été dit, que leurs interventions puissent « couvrir » l'ensemble du département avec la peau de chagrin qu'il restera après la fermeture des postes.

Les enseignants spécialisés à « sédentariser » seront « choisis » parmi les derniers arrivés dans le RASED. On leur proposera les postes de co enseignants déjà existants. Ils seront convoqués de manière individuelle chez la DRH.

Avant le recul de Darcos sur le nombre de postes supprimés, il était question de supprimer 56 postes en Isère.

Nous nous attendons donc à voir ce chiffre diminuer de moitié.

Il n'en est rien : les documents préparatoires au CTP font état de 69 suppressions de postes dans l'ASH dont 59 postes de RASED dans l'Isère et 10 dans les établissements spécialisés !

Dans ces mêmes documents, les postes de co enseignants, créés l'année dernière pour répondre selon l'IA à des besoins spécifiques sans relation avec les missions des RASED, sont présentés comme poste de repli pour les personnel RASED dont le poste est fermé.

Plusieurs points inacceptables dans l'ensemble de ce processus :

- L'annonce par Darcos – à grand renfort de publicité - de la réduction de moitié des suppressions de postes de RASED se traduirait en Isère par le passage de 56 fermetures initialement prévues à 59 fermetures plus 10 fermetures de postes dans des établissements spécialisés.
- Ces décisions doivent être prises par l'IA suite à la réunion du Comité technique paritaire le 5 février. Or dans les faits, l'IA fait comme si elles étaient déjà prises (avec entre autres la convocation des collègues à l'IA) ne laissant donc plus aucune place à la négociation et au travail paritaire.
- **L'IA nous dit vouloir pratiquer une « politique de ressources humaines » au plus près des besoins et attentes des collègues : comment peut-on porter foi à cette affirmation quand on voit la manière dont les collègues sont traités dans ces circonstances qui s'apparentent à un véritable plan social ?**

Les collègues « sédentarisés » sont convoqués devant la DRH, seuls, pour être informés de leur avenir et pour se voir proposer un poste. Quelles garanties de transparence et d'équité avec un tel dispositif ? Comment garantir qu'il n'y ait pas de pression ou de favoritisme ?

Quant aux collègues faisant fonction mais non spécialisés, ils perdent leur poste et devraient participer au mouvement sans aucune bonification. Rappelons que la plupart avaient perdu le poste qu'ils occupaient à titre définitif pour travailler dans l'ASH afin d'obtenir une formation qui leur a été promise. Quelle belle récompense pour « service rendu » (terminologie utilisée souvent par notre administration) !

Les enseignants travaillant depuis de nombreuses années dans des établissements spécialisés sont en train d'apprendre par des bruits de couloir de la fermeture de leurs postes ; aucune information officielle pour eux, pour l'instant ! Est-ce une manière de traiter des personnels ?

Nous avons demandé que la question de la réaffectation de l'ensemble des personnels RASED et spécialisés qui vivent des situations extrêmement difficiles soit mise à l'ordre du jour de la CAPD du mardi 3 février.

Cette question pourrait par exemple prendre la place du retrait d'emploi de direction de Jean-Yves Le Gall dans les question à l'ordre du jour.

Il est inadmissible que les choses ne soient pas clairement énoncées dans les instances paritaires.

■ Retrait d'emploi de directeur : solidarité avec Jean Yves Le Gall : signez et renvoyez la pétition avant la CAPD de mardi <http://38.snuipp.fr/spip.php?article612>

■ Fêtes des vœux : renvoyez nous les cartes

Déjà plus de 1 000 cartes de vœux récoltées ; avec la FCPE, nous les remettrons solennellement au Préfet de l'Isère et à l'Inspectrice d'Académie lors du Conseil départemental de l'éducation nationale le 5 février. Vous pouvez encore en faire signer http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/cartes_de_voeux.pdf et nous les renvoyer rapidement.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr